



**GROUPEMENT
DE COMMANDES
DÉMATÉRIALISATION**

**Groupement
de commandes
dématérialisation**

GROUPEMENT DE COMMANDES DÉMATÉRIALISATION

Lot 4 : Certificats de signatures électroniques Clé RGS** et RGS*

Le lot numéro 4 « Certificats de signatures électroniques » a été attribué à l'entreprise Certeurope. Vous pouvez dès à présent commander vos certificats en ligne en suivant les étapes ci-dessous.

Pour commander les certificats RGS**

Ces certificats vous permettront de signer électroniquement les documents et de bénéficier de l'envoi des documents à la préfecture ou à la DGFIP.

1 - Création d'un compte

Pour effectuer la commande d'un certificat, vous devez créer un compte à l'adresse suivante :

<https://portail-pki.certeurope.fr/ws/CIGGC>

2 - Commande du certificat

Une fois votre compte créé, vous pouvez effectuer les commandes des différents certificats. Un Powerpoint explicatif est disponible sur le site du CIG afin de vous accompagner dans cette démarche.

3 - Compléter et envoyer le formulaire de commande

Une fois votre commande effectuée sur la plateforme, un dossier de commande sera disponible en téléchargement. Vous devez l'imprimer, le compléter et l'envoyer à l'adresse indiquée.

Ce dossier fera l'objet d'un contrôle de conformité en vue de l'émission du certificat. Vous pouvez suivre l'avancée de votre commande depuis votre compte client.

4 - Organisation de la livraison

Une fois le certificat émis, un prestataire prendra contact avec vous pour organiser la livraison. Vous pourrez recevoir directement, au sein de votre collectivité, l'ensemble des certificats émis.

5 - Envoi du bon de commande

Une fois la commande effectuée, vous devez remplir et transmettre le bon de commande disponible sur le site du CIG.

Une fois rempli et signé, vous devez transmettre ce bon de commande aux adresses mail suivantes :

dematerialisation-mp@cigversailles.fr
s.dhem@certeurope.fr

Pour commander les certificats RGS*

Attention ce certificat ne permet pas :

- Une authentification forte des signatures ;
- **De bénéficier de l'envoi des documents à la préfecture ou à la DGFIP.**

Vous pouvez effectuer une commande directement sur le site :

https://portail-pki.certeurope.fr/ws/RGS1_BDC

La procédure est totalement dématérialisée.

Petit point sur la facturation de la livraison

Les certificats RGS** sont proposés au prix de

- 85 € HT (*validité 3 ans*) et
- 65 € HT (*validité 1 an*).

La livraison « en face à face » des certificats se fait sur rendez-vous et sur votre lieu de travail.

Cette livraison coute

- 85 € HT pour la livraison d'un premier certificat et
- 55 € HT à partir du 2^e certificat remis sur le même créneau horaire.

Exemple 1

Un certificat 3 ans vous sera facturé :

$$85 € + 85 € = 170 € HT$$

Exemple 2

Deux certificats 3 ans vous seront facturés

$$(85 € \times 2) + 85 € + 55 € = 310 € HT$$

si remis lors du même rendez-vous.

Exemple 3

Un certificat 1 an et un certificat 3 ans vous seront facturés :

$$65 € + 85 € + 85 € + 55 € = 290 € HT$$

Pour plus de détails ou pour toute question plus spécifique, n'hésitez pas à contacter :

Service conseil en contrats publics

01 39 49 63 24 ou dematerialisation-mp@cigversailles.fr